

**POLE DE
COMPETENCES ET DE
PRESTATIONS
EXTERNALISEES**

DU NORD DE L'AISNE



Nous contacter

AEI Centre Brunehaut

31-37 rue Edouard Branly

02700 Vouel-Tergnier

TEL : 03 23 57 84 90

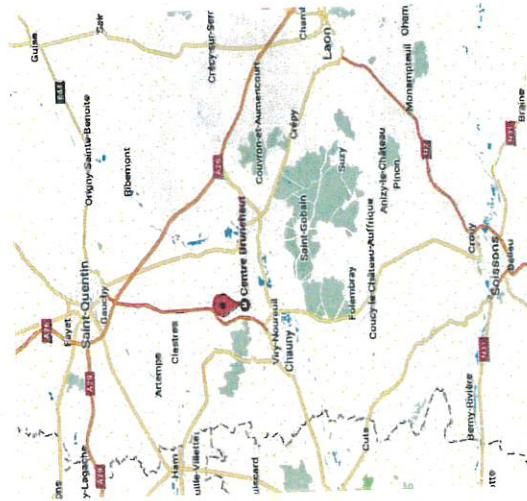
FAX : 03 23 57 58 48

pcpe-02n@aei-tergnier.org

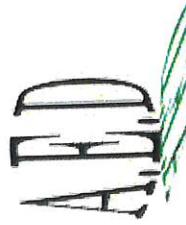
Modalités d'admission

- Par notification de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

- Par sollicitation directe de la personne ou de son représentant légal qui sera invité parallèlement à déposer une demande auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).



EN PARTENARIAT AVEC :



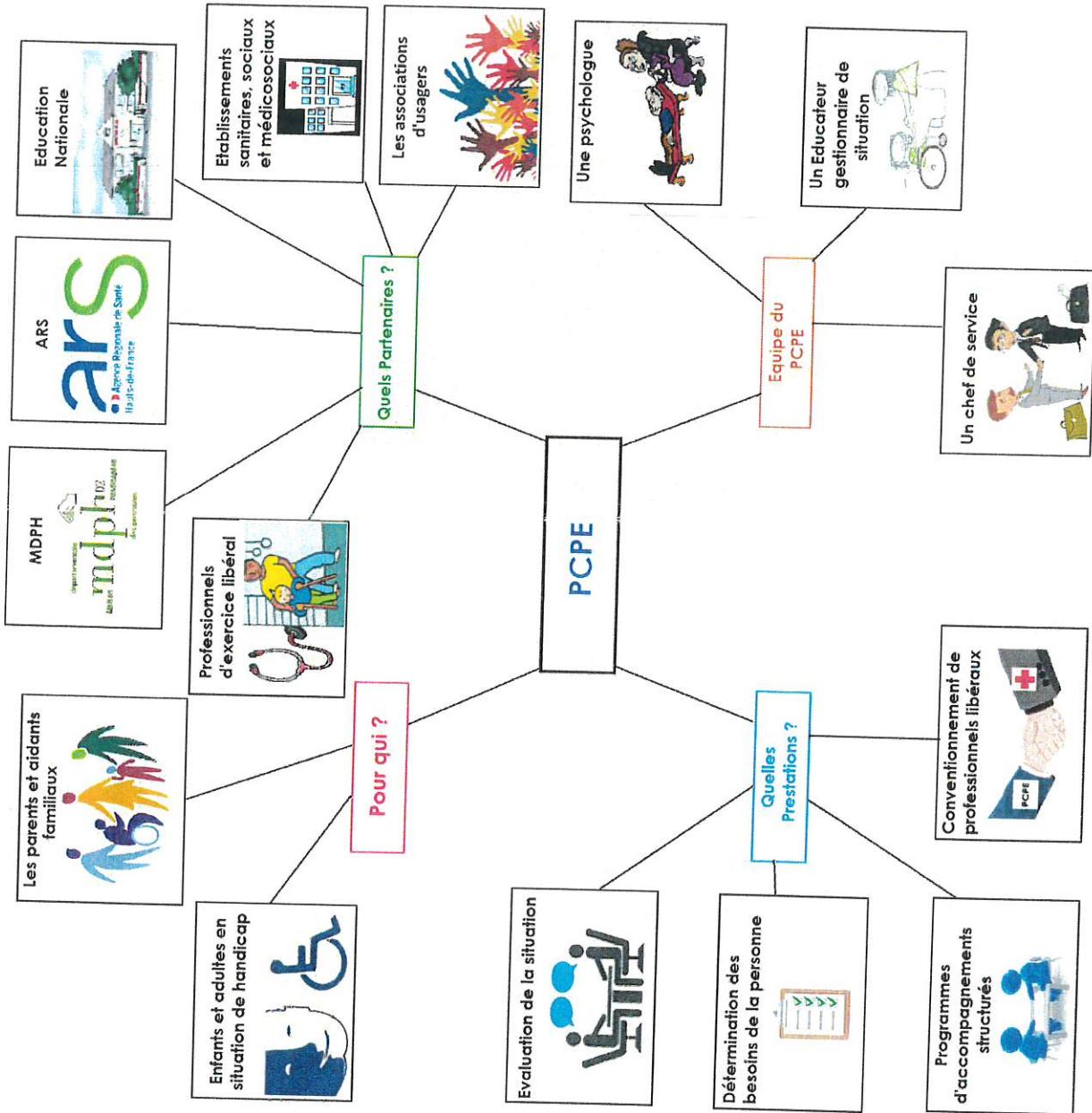
« Le seul but qui ait collectivement du sens, c'est le « zéro sans solution » : avoir toujours, pour chacun et chacun, « une réponse accompagnée ».

Extrait du rapport « zéro sans solution » de D.PIVETEAU



Service financé par
l'Agence Régionale de Santé
Hauts de France

**A DESTINATION DES ENFANTS, ADOLESCENTS
ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP**



Qu'est ce que le PCPE ?

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées a pour mission d'organiser une prise en charge transitoire destinée aux personnes en attente de réponses adaptées à leur situation permettant ainsi d'être accompagnée selon leur besoins.

Le contexte de création du PCPE

La création du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées du nord de l'Aisne s'inscrit dans le cadre de la démarche « une réponse accompagnée pour tous » et dans la mise en œuvre du rapport « zéro sans solution ».

Quels sont ses objectifs ?

Selon les besoins identifiés, le PCPE a pour missions :

- Le maintien à domicile dans un objectif d'inclusion, par l'apport d'une réponse renforcée aux besoins de la personne.
- L'accompagnement à domicile dans l'attente d'un accueil dans un établissement adapté aux besoins de la personne.
- L'anticipation et l'évitement des ruptures dans le parcours.
- Pour les enfants, l'accompagnement dans une scolarisation effective.
- Pour les enfants et adultes, un accompagnement visant l'autonomie et la participation sociales.
- L'accompagnement, le soutien et la guidance des familles et des aidants.